

Solution du problème d'octobre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

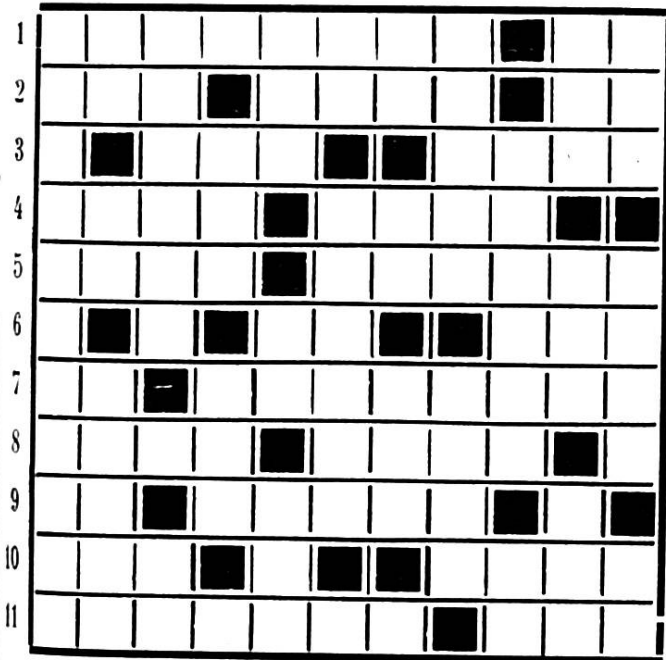
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mots croisés

à la mode de chez nous

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement.

1. Parle à tort et à travers (V.) ; passé derrière la cravate.
2. Se couche dès qu'il est plein ; il rencontre maintes traverses sur son chemin ; altesse royale.
3. Comment finit Anastasie ; à la fin de l'antépénultième.
4. Pas un rond (la dernière lettre manque) ; cour martiale.
5. Pot au feu ; la morgue lui est familière.
6. Terminaison d'infinitif ; un douzième.
7. Les principes de l'égalité ; passe l'éponge et sans rancune.
8. C'est vraiment le dernier des pieds ; peau tannée.
9. Terminaison d'infinitif ; dont les ordres ont été exécutés (féminin).
10. Qui a atteint la majorité ; un homme qui laisse toujours quelque impression.
11. Avertissement mêlé de reproches ; situé.

Verticalement.

1. Niaiseries. (V.)
2. Préfixe ; à chaque bout du ver ; donation entre vifs.
3. Antonyme du Dézaley ; bougé à l'envers.

4. Sans attaches avec la terre ; anagramme de « osé ».
5. Vieille colère ; aimait le museau de bœuf ; bien vaudois. (V.)
6. Article ; un accident qui oblige à parler bas.
7. Mesure céleste ; pronom ; s'appuie sur le chêne.
8. L'apôtre des Indiens ; spécialité russe.
9. User ; le début d'un « ysofet ».
10. Bière, Apples, Morges ; transparente, insipide et inodore ; petite pomme.
11. Les Helvètes préféraient sa culotte ; du verbe rire ; soutien de notre faible chaire.

Solution du problème d'octobre :

Horizontalement. — 1. Marionnette. — 2. Tort. — 3. Forceps ; ie. — 4. Ballast. — 5. AE ; mei ; puce. — 6. M.C. ; B.T. ; va. — 7. Molette ; fée. — 8. Elire ; ale. — 9. Is ; eu ; ggs. — 10. Petabosson. — 11. Rendu ; étoc.

Verticalement. — Flamme. — 2. ATO ; écolier. — 3. R.B. ; liste. — 4. Camber ; an. — 5. Omelette ; bd. — 6. Pli ; cou. — 7. Sa ; Vénus. — 8. Et ; Spa ; se. — 9. To ; tu ; fagot. — 10. Tri ; inv. ; ongle. — 11. Été ; épées.

Résultats de notre concours d'octobre

Une bonne nouvelle : vu le nombre réjouissant des grilles qui nous furent adressées à fin octobre, ce sont sept abonnements transmissibles au lieu de cinq qui viennent, cette fois-ci, récompenser — par voie de tirage au sort, nos abonnés-concurrents. Voici, au reste, la liste des gagnants :

M. Jean Landry, chemin des Aubépines 37, Lausanne.

Mlle Nelly Giroud, 2, avenue d'Echallens, Lausanne.

M. et Mme F. Capt, 4, chemin Pré-Fleuri, Lausanne.

M. Robert Pasche, Seigneux.

M. J. Candaux, Prilly.

Mmes Hélène et Bertie Karlen, Les Bossons, Château-d'Oex.

Les adresses des nouveaux abonnés sont à transmettre à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

P.-S. — Les lauréats désignés par le sort voudront bien avertir les bénéficiaires d'un abonnement transmissible, afin qu'ils ne le refusent pas, comme cela est arrivé.